



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 30

TROISIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Lecture et dépôt d'une pétition :

M. RONDEAU — Adoption par l'Assemblée législative du Manitoba d'une loi concernant l'Assiniboine Memorial Curling Club Holding Company Ltd.

M^{me} KORZENIOWSKI, *présidente du Comité permanent des modifications législatives*, présente le troisième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le mercredi 8 mai 2002, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 3 — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les poursuites sommaires/The Highway Traffic Amendment and Summary Convictions Amendment Act*
- Projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur l'élection des autorités locales/The Local Authorities Election Amendment Act*
- Projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement/The Environment Amendment Act*

Composition du Comité :

Le Comité a élu :

- M^{me} KORZENIOWSKI à la présidence;
- M. SANTOS à la vice-présidence.

Substitutions effectuées avant la réunion :

M. le *ministre* ASHTON remplace M. MARTINDALE;
M^{me} la *ministre* FRIESEN remplace M. SCHELLENBERG;
M. le *ministre* CHOMIAK remplace M. le *ministre* MACKINTOSH;
M. SANTOS remplace M. REID;
M. HAWRANIK remplace M^{me} SMITH (Fort Garry);
M. CUMMINGS remplace M. LAURENDEAU;
M. MAGUIRE remplace M. SCHULER.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu un exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 3 — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les poursuites sommaires/The Highway Traffic Amendment and Summary Convictions Amendment Act* :

John Butcher

Service de police de Winnipeg

Le Comité a entendu l'exposé des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur l'élection des autorités locales/The Local Authorities Election Amendment Act* :

Grant Thorsteinson

Manitoba Municipal Administrators Association

Richard Sexton et Teresa Dillabough

Particuliers

Niel Hathaway

Particulier

Stuart Briese

Président, Association des municipalités du Manitoba

Exposés écrits :

Le Comité a reçu un exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur l'élection des autorités locales/The Local Authorities Election Amendment Act* :

Roger Goethals

Préfet, Municipalité rurale de Winchester

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N^o 3) — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les poursuites sommaires/The Highway Traffic Amendment and Summary Convictions Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que l'article 7 du projet de loi soit amendé par adjonction, après le paragraphe 257.1(2), de ce qui suit :

Affectation du montant excédentaire des amendes par les municipalités

257.1(3) Si les recettes d'une municipalité provenant des amendes imposées à la suite de déclarations de culpabilité fondées sur des preuves obtenues à l'aide de systèmes de saisie d'images sont supérieures au coût d'acquisition et d'utilisation des systèmes, l'excédent est affecté à des fins liées à la sécurité ou au maintien de l'ordre.

Affectation du montant excédentaire des amendes par la province

257.1(4) Si les recettes du gouvernement provenant des amendes imposées à la suite de déclarations de culpabilité fondées sur des preuves obtenues à l'aide de systèmes de saisie d'images sont supérieures au coût d'acquisition et d'utilisation des systèmes, l'excédent est affecté à des fins liées à la sécurité ou au maintien de l'ordre dans les parties de la province où les infractions ont été commises.

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur l'élection des autorités locales/The Local Authorities Election Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement/The Environment Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M^{me} KORZENIOWSKI, le rapport du Comité est déposé.

M. le *premier ministre* DOER fait une déclaration au sujet de la réunion spéciale qui a eu lieu le 10 mai 2002 à Regina, en Saskatchewan, sur les conséquences de la nouvelle loi agricole américaine sur l'agriculture canadienne et les agriculteurs canadiens.

M. MURRAY et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M. le *ministre* SMITH (Brandon-Ouest) présente le rapport annuel de la Régie des services publics pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2001.

(Document parlementaire n° 139)

L'Assemblée permet à M. le *ministre* SMITH (Brandon-Ouest) de présenter le projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi sur les arpentages spéciaux/The Special Survey Amendment Act* — et d'en indiquer l'objet. Le projet de loi est lu une première fois.

Lundi 13 mai 2002

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. SCHELLENBERG et MAGUIRE, M^{me} KORZENIOWSKI, M. REIMER ainsi que M^{me} ASPER font des déclarations de député.

L'Assemblée convient de ne pas procéder aujourd'hui à l'examen des affaires émanant des députés.

Il est convenu, à l'unanimité, et pour aujourd'hui seulement, de limiter à 15 minutes le droit de parole des députés pour le débat sur la proposition du gouvernement.

L'Assemblée permet à M. le *premier ministre* DOER de présenter la proposition suivante :

Attendu :

qu'une réunion spéciale a eu lieu à Regina, en Saskatchewan, le 10 mai 2002 sur les conséquences de la nouvelle loi agricole américaine sur l'agriculture canadienne et les agriculteurs canadiens;

que les premiers ministres provinciaux ou leurs représentants et les chefs de l'opposition du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont participé à la réunion, et qu'ils ont conjointement diffusé une proposition et un communiqué dans lesquels ils ont exprimé leurs profondes préoccupations au sujet des mesures prises par le gouvernement américain;

que les premiers ministres des Prairies ont demandé au gouvernement fédéral de verser des indemnités transitoires aux agriculteurs pour contrer les conséquences négatives des subventions internationales, et de prendre des mesures commerciales rigoureuses à la rencontre organisée par l'Organisation mondiale du commerce et en vertu de l'ALENA pour contrecarrer les effets de distorsion du commerce de la loi agricole américaine;

que les premiers ministres des Prairies ont également décidé qu'une réunion mixte à ce sujet devrait avoir lieu à Regina le plus tôt possible et que les ministres fédéraux, notamment ceux de l'Agriculture, du Commerce international et des Finances, ainsi que les ministres fédéraux de premier plan de chacune des trois provinces des Prairies seraient invités pour discuter de ces préoccupations avec les délégués des gouvernements et des Assemblées législatives des Prairies et des chefs de file du milieu agricole et communautaire de ces régions,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba réitère son appui à la tenue d'une réunion hâtive spéciale à Regina sur la loi agricole américaine qui comprendra des délégués de regroupements agricoles, des membres du milieu agricole, des premiers ministres provinciaux et les principaux ministres fédéraux;

que l'Assemblée législative du Manitoba endosse la requête des premiers ministres des Prairies visant des indemnités financées par le gouvernement fédéral pour contrer les effets des préjudices subis et l'appel à des mesures commerciales fédérales rigoureuses par l'entremise de l'OMC et de l'ALENA.

Il s'élève un débat.

M. le *premier ministre* DOER, M. MURRAY, M^{me} la *ministre* WOWCHUK, MM. PENNER (Emerson), STRUTHERS, ENNS, NEVAKSHONOFF et GILLESHAMMER, M. le *ministre* SMITH (Brandon-Ouest), M. CUMMINGS, M. le *ministre* ASHTON, M. MAGUIRE, M. le *ministre* LEMIEUX ainsi que MM. ROCAN, DERKACH, GERRARD, HELWER, SCHULER, DYCK, FAURSCHOU et HAWRANIK interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

AGLUGUB
ALLAN
ASHTON
ASPER
CALDWELL
CERILLI
CHOMIAK
DACQUAY
DERKACH
DEWAR
DOER
DRIEDGER
DYCK
ENNS
FRIESEN
FAURSCHOU
GERRARD
GILLESHAMMER
HAWRANIK
HELWER
KORZENIOWSKI
LATHLIN
LAURENDEAU
LEMIEUX
LOEWEN

MACKINTOSH
MAGUIRE
MALOWAY
MARTINDALE
MCGIFFORD
MURRAY
NEVAKSHONOFF
PENNER (Emerson)
PITURA
REID
REIMER
ROBINSON
ROCAN
RONDEAU
SALE
SANTOS
SCHELLENBERG
SCHULER
SELINGER
SMITH (Fort Garry)
SMITH (Brandon-Ouest)
STEFANSON
STRUTHERS
TWEED
WOWCHUK..... 50

CONTRE

..... 0

Lundi 13 mai 2002

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la levée de la séance. La motion, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 19 h 33, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke